



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le 5 septembre 2025

Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS du 4 septembre 2025

AXESS de retour à la table des négociations

Présents pour la CFDT :

David Mandicourt, Adeline Chevrier, Négociateurs Nationaux, François Gieux, Secrétaire Fédéral.

La fédération Employeur AXESS ayant quitté la table des négociations le 27 mai dernier, afin d'obtenir auprès du gouvernement des engagements financiers sur la négociation de la future CCUE est de retour en CMP après une absence de 4 mois.

Pour rappel, outre l'absence de négociation sur les classifications, rémunérations, temps de travail de notre secteur, cette absence a mis en péril les travaux pourtant très circonscrits dans le temps sur la prévoyance de la branche notamment pour les salariés de la 66.

AXESS indique d'emblée ne pas avoir obtenu d'engagement de l'état sur la négociation de la CCUE notamment sur les volets principaux à savoir « classification/rémunération » et « durée et temps de travail ». L'organisation patronale réitère néanmoins sa volonté d'aboutir sur la négociation de la CCUE en expliquant avoir été aussi loin qu'elle le pouvait en l'absence de garanties de financements sur ces différents dossiers. Il convient donc de prioriser les discussions sur la protection sociale (prévoyance) et la construction de notre organisme paritaire de prévention (OPP). Par ailleurs elle propose également de négocier des mesures salariales transitoires.

La CFDT et les autres organisations syndicales font lecture d'une déclaration intersyndicale rappelant l'urgence en termes de rémunération, de sinistralité et de manque de moyens humain et financier.

La CFDT a rappelé que la stratégie d'AXESS d'obtenir des enveloppes pour négocier la future CCUE était vouée à l'échec, et qu'il fallait continuer cette négociation en partant des besoins de reconnaissance financière des professionnel·les du secteur si l'objectif est d'en arrêter l'hémorragie. La guéguerre entre les départements et le gouvernement n'est plus une question

sante-sociaux.cfdt.fr

Fédération CFDT santé-sociaux

47-49, avenue Simon-Bolivar 75950 Paris Cedex 19

Tél : 01 56 41 52 00 — Fax : 01 42 02 48 08

federation@sante-sociaux.cfdt.fr



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

financière, mais une confrontation de postures comme nous l'enseignent les refus d'agrément successifs des accords pour nos collègues de la branche de l'aide à domicile (accords soutenables financièrement par les collectivités et correspondant aux enveloppes définies par le gouvernement). La CFDT appelle donc les employeurs à changer de stratégie, car nous n'abandonnerons pas un projet vieux de plus de 50 ans pour notre organisation. Elle considère cependant qu'il faut continuer à progresser sur la question des rémunérations, de la durée et du temps de travail pour pouvoir construire une prévoyance de qualité pour les salariés de la branche.

Pour la CFDT il faut donc se donner les moyens de négocier dans un calendrier contraint et rapide, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année 2025, tant pour les salariés de la branche, que pour les salariés d'OETH qui en dépendent.

Prochaine CMP le 25 septembre 2025.

Ordre du jour :

- Négociation CCUE
 - Santé au travail : prévoyance, OPP, accord Handicap, SQVCT
 - Classification/rémunération
 - Durée/temps de travail
- Mesures salariales intermédiaires
- Accord sur les mises à disposition (en lien avec la représentativité)

Les négociateurs